

Ce n'est pas avec honte, monsieur l'Orateur, que le député de Moncton va me faire croire que si on ne vote pas à 6 heures tout le monde va être malheureux, pour ne pas dire les paroles qu'il a employées. On parlait des formules, du Livre blanc. On disait souvent: Comme le Canada ne peut se payer le luxe d'une autre décennie d'indécision, pour faire suite à ce que je disais, la population, à mon sens—et je le dis comme Canadien de langue française du Québec—la population canadienne de langue anglaise ou de toute autre ethnie est prête pour ces mesures nouvelles qu'on veut apporter. Je n'ai pas l'impression que quelqu'un va s'en scandaliser, tout en gardant le pouvoir à la souveraine. D'ailleurs le bill n'a jamais dit qu'on voulait lui enlever des pouvoirs. Je ne sais pas où les experts ont pris ce soi-disant changement de pouvoir. Tantôt on a cité des noms. Mais je commence à douter si ces experts-là étaient vraiment des experts qu'on connaît, ou s'ils ont mal lu ou s'ils ont lu alors trop rapidement le document ou le bill.

Le gouvernement fédéral ajoute au projet de loi qui sert de document de base dans les débats publics parlementaires et intergouvernementaux. Les prochains mois amélioreront l'orientation du débat et accéléreront le processus d'adoption. Il semble que le premier ministre à ce moment-là était loin de vouloir enlever un statut quelconque à la reine ou au gouverneur général.

Si l'on va plus loin, si l'on se réfère au Livre blanc, qui présente les quatre volets du renouvellement de la fédération, on les connaît probablement autant que moi, on constate une nouvelle affirmation de l'identité canadienne. Cela ne peut être plus honorable. On veut avoir une nouvelle identité canadienne, une affirmation. Moi, je veux me faire appeler Canadien de langue française, bilingue. Appelez-moi comme vous voudrez, mais appelez-moi «Canadien». J'en serai bien fier. En même temps je suis un citoyen canadien de la province de Québec, et je pense bien que je me sens aussi Canadien que mes collègues de l'Ouest, qui ne parlent pas les deux langues, ou du moins qui n'ont pas eu l'avantage de les apprendre, ou qui n'ont pas l'avantage de les parler, ou qui ne font pas d'effort même pour les apprendre.

De toute façon cela ne m'embête pas du tout. Cela ne me scandalise pas parce qu'une loi sur le bilinguisme nous protège assez bien, quand il s'agit de la Fonction publique et des services reliés à la justice et au gouvernement canadien. Donc, ils ne me scandalisent pas ceux qui ne sont pas bilingues. Mais au moins qu'ils ne fassent pas semblant de nous faire croire qu'avec leur langage unilingue anglais qu'ils possèdent le monopole, je ne dirai pas de la «canadienneté», mais presque le monopole du Canadien illustre et célèbre, uniquement parce qu'ils sont de l'Ouest ou de l'Est des provinces Maritimes et ne parlent qu'une langue. Être Canadien, c'est être un gars comme moi qui se lève debout, et qui dit ce qu'il pense, dans la langue qu'il désire.

● (1742)

[Traduction]

Et si cela ne leur suffit pas, je puis aussi m'exprimer en anglais. Être Canadien, ce n'est pas être anglophone. C'est être un gars comme moi qui ai appris l'anglais pendant la guerre et pas dans les livres parce que je n'en ai pas eu l'occasion, mais bien à force d'obstination. Mon anglais n'est peut-être pas des plus relevés, mais ce sont les Canadiens anglais qui me l'ont appris qui sont à blâmer. Toutefois, j'ai fait l'effort, j'y suis

La monarchie

arrivé, et j'en suis fier. Ce n'est pas toujours à coup de grammaire que l'on apprend une langue, il faut que cela vienne du cœur.

Des voix: Bravo!

M. Boulanger: Lorsqu'on veut vraiment apprendre à parler et que l'on s'obstine, on y arrive. Ne vous en faites pas, monsieur l'Orateur, je me soucie bien peu que mon anglais ne soit pas très pur. Mais s'il est une chose qui est pure en moi, c'est ma fierté d'être Canadien, et cela me restera toujours.

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir prendre la parole à propos de la motion présentée cet après-midi par le député de Moncton (M. Jones). Cette heure-ci est réservée aux bills d'initiative parlementaire et je tiens à faire remarquer aux députés que je me fais le porte-parole du Fundy-Royal. Je n'ai aucun problème à m'identifier au parti que je représente ici, car mes collègues, comme moi-même, sont opposés à ce que l'on diminue les pouvoirs de la monarchie ou de la Reine en tant que chef d'État.

Des voix: Bravo!

M. Corbett: Toutefois, j'ai ressenti certaines préoccupations à entendre le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) justifier à cor et à cri et sans ordre ni méthode les propositions présentées dans le bill C-60. A mon avis, il proteste beaucoup trop. On peut se demander pourquoi. J'éprouve quelque crainte à voir nos vis-à-vis et le gouvernement commencer à se lancer dans ce que nous appelons le tripotage constitutionnel. Si le gouvernement n'a pas l'intention de réduire le rôle de la monarchie dans notre pays, pourquoi doit-il faire allusion à cette question dans le bill C-60? Il est stipulé dans le bill C-60 que les pouvoirs de la Reine ne doivent pas être diminués ou réduits—le terme exact m'échappe—tant qu'elle sera au Canada. Cela va totalement à l'encontre de ma conception de la constitution et de la monarchie au Canada.

Permettez-moi de poursuivre sans prendre pour autant tout le temps qui m'est imparti.

Le Canada vient d'entamer une période de remise en question. Les Canadiens pensent que le moment est venu de réfléchir et de décider ce que nous voulons devenir. De l'Atlantique au Pacifique, nous avons discuté de notre histoire et de notre avenir. Nous avons construit un pays à même un continent. Ce fut une grande aventure. Nous l'avons construit de nos mains—un pays qui s'étend de Terre-Neuve à l'île de Vancouver, de Pointe Pelée à l'extrême nord des îles de l'Arctique. Il ne nous a pas fallu beaucoup plus d'une génération pour y parvenir. Un grand nombre de Canadiens se souviennent encore du temps de la colonisation, du défrichage, des grandes entreprises, de l'époque où nous n'étions que cinq millions, quand la population de nos grandes villes—il y en avait à peu près une douzaine—ne s'élevait à guère plus de 20,000 habitants, quand le chemin de fer et quelques journaux étaient les seuls moyens de communication entre les régions.

Pour s'adapter au nouveau continent, pour en découvrir l'esprit et apprendre à y survivre, nos ancêtres ont dû emprunter les us et coutumes d'un grand nombre de peuples. Mais aucune coutume ni aucune tradition n'a eu plus d'influence sur le développement pacifique et ordonné de notre grand pays que la Couronne. La Couronne, et la notion de monarchie constitu-